

MAIRIE DE MELICOQ

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2016

L'an deux mil seize, le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel FLAMANT, Maire.

MEMBRES PRESENTS : MM FLAMANT M. - CARDON P. – COLLÉ G. - DEFRESNE X. – JOLIVET B. - ZANCZAK P. - BOURDON J

Mmes DELABIE ML. - FONTAINE V. - -- WILLOT S. – FLORENCHIE MC-VANDENBROM C.

Absents excusés : GONCALVES M. - LAMBERT F.

Début de séance : 19h00 – Fin de séance : 21h25.

Mme FONTAINE V. a été élue secrétaire.

Convocation le 01 avril 2016.

Monsieur le Maire ouvre le Conseil en faisant voter le compte rendu du 29 Février 2016 aux adjoints et aux conseillers ; celui-ci a été voté à l'unanimité.

I-/ AFFECTATION RESULTAT 2015 ET BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal décide de reprendre l'affectation du résultat 2015 :

INVESTISSEMENT Recette : au Cpte 1068 : 71 606 11 €
FONCTIONNEMENT Recette : au Cpte 002 : 54 344.41 € Résultat : 125 950.52 €

Monsieur Le Maire présente et commente le budget primitif communal 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT : 621 668.09 €
INVESTISSEMENT : 357 050.41 €

Après exposé, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2016.

II-/ VOTE DU TAUX DES 4 TAXES COMMUNALE 2016

Monsieur le Maire présente, au Conseil Municipal, l'évolution des bases d'imposition prévisionnelles pour l'année 2016 communiquées par les services fiscaux. Sont également portés à la connaissance des conseillers municipaux, les éléments de calcul du produit fiscal de référence pour l'année 2016.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec une abstention d'une voix,

Décide, d'augmenter les taux en 2016 de 1.5 % de façon linéaire:

TAXES	TAUX 2015 %	TAUX 2016 %	BASES IMPO. PREV En €
HABITATION	16.94	17.19	122 358
FONCIERE BATI	26.12	26.51	112 111
FONCIERE NON BATI	86.15	87.43	26 841
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	16.08	16.32	4 162
			265 472

MAIRIE DE MELICOQ

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2016

Après calcul du produit correspondant en appliquant les nouveaux taux, le produit attendu passe de 261 588 € à **265 472 €**

III-/LES SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS MELICOQ	Amicale des Cheveux Blancs	170
	Association des biens communales Chasse/pêche	170
	APE	170
	Coopérative scolaire	170
	Mélicocq gym	170
	Poney club	170
	Association sauvegarde du Patrimoine de Mélicocq	170
	COS	377.40
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Aumônerie	50
	Le monde Musical	60
	PEP	50
	secours catholique	50
	vie libre	50

IV-/EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : CHOIX DE LA BANQUE

Monsieur Le Maire rappelle que pour les besoins de financement de la fibre optique, il est opportun de recourir à un emprunt aux coûts des travaux d'un montant de 114 330 €.

La Commission d'Appel d'offre qui s'est réunie en date du 30 mars 2016 a étudié les propositions des banques et a porté son choix sur la Banque Postale.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré, DECIDE d'accepter la proposition présentée ci-dessous :

Montant du contrat de prêt	114 330 €
Durée du contrat de prêt	15 ans
Objet du contrat de prêt	financer les investissements
Tranche obligatoire	à taux fixe jusqu'au 01 juin 2031

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Versement des fonds	A la demande de l'emprunteur jusqu'au 25/05/2016 avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêt annuel	Taux fixe de 1.74 %
Base de calcul des intérêts	Mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts	Périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement	Echéance constante
Remboursement anticipé	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Commission d'engagement	400 €

MAIRIE DE MELICOQ

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2016

Et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt dont le projet est annexé à la présente délibération et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

V-/ OUVERTURE D'UNE SALLE DE CLASSE

Monsieur Le Maire informe qu'il y a aura probablement une ouverture de classe pour la prochaine rentrée. Une classe sera aménagée dans la Salle de Réunion de la mairie

XIII-/ QUESTIONS DIVERSES

Suite à une rencontre entre la CC2V, Mr COURRIEL et les communes en date du 11 mars 2016, Monsieur le Maire informe que les services du Conseil Départemental vont nous contacter afin d'étudier la possibilité de procéder à un échange de routes entre le domaine départemental et le domaine communal concernant la route départementale qui va vers Villers sur Coudun qui est extrêmement abimée et la fermeture de la route allant de Mélicocq à Margny-sur-Matz

Monsieur le Maire informe que la CNP a attribué à la Commune une dotation de 750 € pour le financement du défibrillateur.

Le boîtier du défibrillateur est déjà installé à l'extérieur de la Salle Multifonction Bernard Dupuis.

Monsieur le Maire informe qu'il reste des lots disponibles au lotissement de la Croix Ricart.

TOUR DE TABLE

Mr ZANCZAK : informe que :

- Le Conseil Départemental sous le nom de « Festivité Village » propose de promouvoir les associations à travers divers ateliers le 13 juillet de 13h30 à 18h.
- Les travaux de démontage du bâtiment annexe de l'église ainsi que la réserve à charbon ont été réalisés par l'Association ASPM.

Mme FLORENCHIE demande quand et qui va nettoyer le fossé situé Rue des Osiers

Mr DEFRESNE : informe qu'il a reçu un mail de voisinvigilant.org proposant une plateforme de communication, signalétique et accompagnement d'un expert dédiée à l'organisation de Voisins Vigilant, Cela coûterait 800 € TTC

Mme FONTAINE informe que :

- depuis la signature de la convention du Pass Permis citoyen avec le Conseil Départemental, trois jeunes de Mélicocq se sont inscrits dont un a déjà effectué 70 h de son temps au service de la Collectivité.

Mr COLLE :

- signale qu'au niveau du petit étang, il y a une dangerosité de peupliers qui menacent de tomber,
- se pose la question d'affouages sur les têtes d'arbres, nous attendons l'accord de l'ONF (Mr VILLELEGIER) qui devrait intervenir durant l'été
- suite à une constatation de l'état de la SMF Bernard Dupuis rendu après une location, Mr Collé s'interroge sur la possibilité de remanier le contrat de location de la SMF Bernard Dupuis

Mr JOLIVET signale que la CD15 se détériore de plus en plus .